



FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°76
	INTITULE DU POSTE	Formateur CASNAV
	PLACE DU POSTE	En référence à la circulaire nationale n° 2012-143 du 2-10-2012 et à la circulaire académique du 29/06/2015 (BA n°675), le poste est placé au sein du CASNAV d'Aix-Marseille (Centre académique de scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs). Le formateur CASNAV exerce sous l'autorité du DASEN-adjoint en charge du CASNAV et la coordination du coordonnateur du CASNAV.
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	Le CASNAV est une structure d'appui auprès du recteur et des inspecteurs d'académie - directeurs académiques des services de l'éducation nationale. C'est un pôle d'expertise, une instance de coopération et de médiation, un centre de ressources et de formation. Son activité centrale est d'accompagner la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés(EANA) et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs(EFIV). L'objectif principal de l'action est l'inclusion scolaire.
	MISSIONS	Assurer l'assistance et le conseil aux enseignants : assurer des visites dans les établissements, animer des réunions, rencontrer les personnels prenant en charge les EANA et EFIV, Conduire des actions de formation initiale ou continue, Produire (notamment aux fins de publication et diffusion) des outils pédagogiques, des documents Assurer le suivi de la relation avec les partenaires institutionnels et associatifs, Participer à l'évaluation diagnostique de positionnement des jeunes allophones de plus de 16 ans.
	COMPETENCES	Les qualités et compétences suivantes sont attendues : -connaissance des publics EANA, EFIV, et les problématiques actuelles, - connaissances didactiques du Français Langue Etrangère/Français Langue de Scolarisation, - bonne connaissance des problématiques de l'évaluation, de la formation d'adultes, - volonté d'implication personnelle, disponibilité, adaptabilité et mobilité (déplacements au sein de l'académie, principalement dans les Bouches-du-Rhône), - Sens des relations, aptitudes au travail en équipe et avec les différents partenaires, dans un environnement complexe (capacités d'écoute, de médiation, de concertation) - Bonne maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur), - Aptitudes à la formalisation de projets, à la production de bilans - Capacité à organiser et gérer plusieurs dossiers en parallèle. La mission est assortie d'obligations à caractère déontologique : - confidentialité sur les informations concernant les élèves, les établissements loyauté vis à vis de l'institution.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Peut postuler tout enseignant du premier degré , titulaire de l'Education nationale, exerçant à plein temps dans les Bouches-du-Rhône, ayant obtenu une certification complémentaire en français langue seconde ou ayant suivi un cursus universitaire en français langue étrangère et/ou justifiant d'une expérience dans le domaine. De plus, une expérience dans le second degré, la maîtrise de l'anglais et des outils numériques nécessaires à la conception de modules de formation à distance seront plus particulièrement appréciés. A compétences égales, priorité sera donnée à un candidat relevant des procédures légales de reclassement.
	NOMINATION	La durée de la mission est fixée à trois ans, dont une première année probatoire. Elle est
	REGIME HORAIRE	susceptible d'être renouvelée pour une période de même durée. Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des enseignants du 1 ^{er} degré.
	REGIME DE CONGES	Le titulaire du poste bénéficie du régime de congés des enseignants du 1 ^{er} degré.
	REGIME INDEMNITAIRE	La mission est exclusive des régimes indemnitaires servis aux directeurs d'écoles, aux
		enseignants spécialisés ou exerçant au sein de réseaux d'éducation prioritaire. Envoi du dossier de candidature (Modèle en annexe de la circulaire mouvement) avec une
		lettre de motivation et un curriculum vitae à ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr et à
	MODALITES DE CANDIDATURE	ce.casnav@ac-aix-marseille.fr avant le 20 mars 2020.
		Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.
	CONTACT	Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires soit par téléphone (04 91 99 68 52), soit par mail (ce.casnav@ac-aix-marseille.fr).